

RÉPONSE AUX QUESTIONS

MARCHE : Fourniture d'une identité visuelle et d'éléments de communication du service Déchets

.....

➤ Question n°1 du 27/04/2026 à 17h44 :

Pouvez-vous nous indiquer où se trouve le détail des attendus du mémoire technique ?

Aussi, nous comprenons via les critères de notation dans le RC que des propositions créatives sont attendues, sur quel cas d'études faut-il se baser ?

Réponse :

Il n'est pas précisé d'éléments détaillés pour le mémoire technique, en dehors de ceux déjà mentionnés dans les critères de notation.

Les propositions créatives attendues dans le critère technique sont celles précédemment réalisées pour vos différents clients. Elles seront présentées dans un portfolio et expliquées dans le mémoire technique.

➤ Question n°2 du 27/04/2026 à 17h44 :

Le budget de 80 000 € max concerne-t-il bien uniquement la première année soit la durée du contrat avant reconduction et hors prestations supplémentaires éventuelles ?

Réponse :

Le budget total de 80 000 € HT maximum s'applique à l'ensemble de l'accord-cadre sur sa durée totale de 3 ans, PSE comprises.

➤ Question n°3 du 27/04/2026 à 18h04 :

Sur le RC, concernant les critères de sélection dans « 2-1 Qualité du mémoire technique créatif », vous évoquez « Qualité et l'originalité des proposition créatives ». Est-ce qu'elles seront appréciées au regard du portefeuille ?

Réponse :

La qualité et l'originalité des propositions créatives seront évaluées au regard du portefeuille, complétées par les explications fournies dans le mémoire technique.

Nous apprécierons la capacité du candidat à proposer des idées innovantes, originales, ainsi qu'adaptées et pertinentes au sujet traité.

➤ Question n°4 du 28/04/2026 à 16h55 :

J'aurai besoin de précisions quant aux pièces à fournir. Il s'agit bien du BPU et du DQE, d'un calendrier prévisionnel, d'une note méthodologique et d'un portefeuille ?

Réponse :

La liste des pièces de l'offre à fournir est précisée à l'article 6.2 du Règlement de consultation :

- AE
- BPU
- DQE
- Un mémoire technique (contenant la méthodologie, un portefeuille, présentation de la structure et du personnel etc.)
- Un calendrier prévisionnel